HAL
open science

Deux exemples de bâtiments dans la pars rustica d'une villa de la Champagne mancelle ("La Bourlerie", Vallon-sur-Gée, Sarthe)

Antoine Guicheteau

To cite this version:

Antoine Guicheteau. Deux exemples de bâtiments dans la pars rustica d'une villa de la Champagne mancelle ("La Bourlerie", Vallon-sur-Gée, Sarthe). Frédéric Trément; Alain Ferdière; Philippe Leveau; François Réchin. Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines. Problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale, Aquitania, supplément 38, Fédération Aquitania, p. 657-673, 2017. hal-01705062

HAL Id: hal-01705062

https://hal.science/hal-01705062v1

Submitted on 17 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deux exemples de bâtiments dans la *pars rustica* d'une villa de la Champagne mancelle ("La Bourlerie", Vallon-sur-Gée, Sarthe)

Antoine Guicheteau

Une villa de la cité des Cénomans

La villa de "La Bourlerie" se situe sur la commune de Vallon-sur-Gée, dans la Sarthe. Elle est établie au sommet d'une légère hauteur dominant le cours de la Gée, qui s'écoule du nord vers le sud, à environ 300 m à l'est de la *pars urbana*. Repéré en photographie aérienne en 1997 par G. Leroux[1], le site se trouve au cœur de la Champagne mancelle (fig. 1). Cette riche région agricole est située au sud-ouest de la capitale de la cité des Cénomans, *Vindunum* (Le Mans). Elle se caractérise par un substrat formé de bancs de calcaire qui constituent des sols favorables à la fertilité des terres, dont la prospérité est attestée depuis la Protohistoire. Sept sites interprétés comme de probables villas gallo-romaines ont été repérés dans un rayon de 8 km (fig. 2). Trois ont été partiellement fouillés en amont de la construction de l'autoroute A11 en 1987[2]. Ils témoignent d'une intense occupation du sol durant l'Antiquité. Ce maillage de centres domaniaux s'inscrit le long de la voie qui reliait *Vindunum* à *Condate* (Rennes), toutes les villas se situant en effet à quelques kilomètres de cet important axe de communication de la Gaule de l'Ouest.

C'est dans le cadre de la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire qu'une fouille préventive, réalisée par l'Inrap en 2012 sur près de 17 000 m^2, s'est intéressée à de nombreux vestiges constitutifs de la *pars rustica* de la villa[3], à environ 50 m au nord des substructions maçonnées repérées grâce aux clichés aériens. La superficie totale de l'établissement, initialement évaluée à environ 3 000 m^2, peut désormais être estimée *a minima* à près de 5 ha. En l'état des données, les prémices de l'occupation humaine du site, matérialisés par des structures en creux ainsi que de rares vestiges maçonnés, apparaissent au début du Ier s. p.C. À la fin du IIIe s. p.C., la villa semble en grande partie abandonnée, avant d'être partiellement réoccupée durant le VIIe s. p.C.

La période qui s'étend de la fin du IIe s. au début du IIIe s. p.C. correspond à la phase d'extension maximale de la villa (fig. 3), dont les grands traits caractéristiques sont la création de nouveaux réseaux viaires et parcellaires, ainsi que la construction de nombreux édifices. L'expansion de l'établissement vers l'ouest est alors notable, de part et d'autre d'un vallon asséché au fond duquel se logeait une mare. Deux constructions, les bâtiments 4 et 6, ont pu être appréhendées presque totalement dans leurs différents développements au sein de l'emprise du projet d'aménagement.

---

* Nous tenons à remercier P.-A. Besombes, N. Coulthard, G. Leroux, F. Levalet, M. Mortreau, S. Raux et J. Rioufreyt, dont les différents travaux ont permis la rédaction de cet article, ainsi que l'ensemble des acteurs ayant participé à l'étude du site.

1- Leroux 1997, 90.

2- Bertrand & Sarreste 2012, 25-26 ; Bouvet, éd. 2001, 200-203 et 441-445.

3- Guicheteau *et al.* 2014.

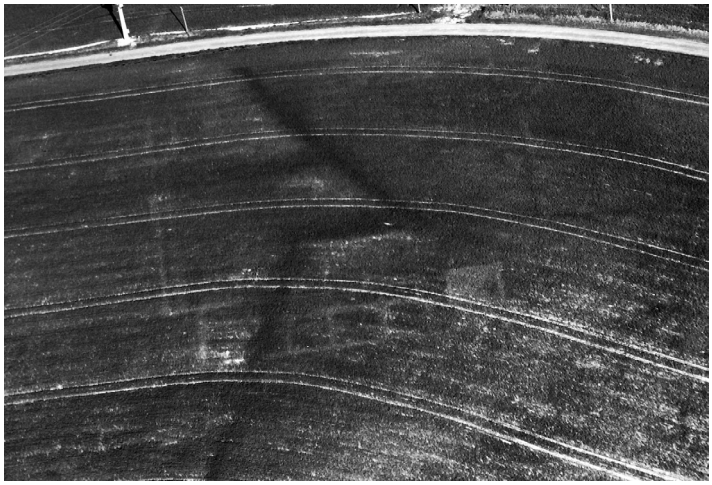

Fig. 1. Vue aérienne de la *pars urbana* de la villa de "La Bourlerie" (cl. G. Leroux).

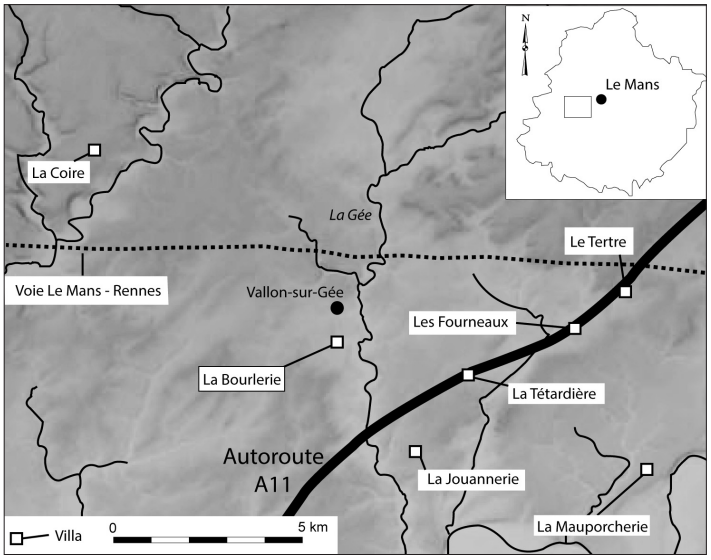

Fig. 2. L'environnement archéologique du site de "La Bourlerie" à l'époque romaine (DAO A. Guicheteau).

LE BÂTIMENT 4 : UNE CONSTRUCTION SUR POTEAUX

Les données archéologiques

L'ossature du bâtiment 4 est constituée de 37 trous de poteaux subcirculaires (fig. 4-5), marqués pour la plupart par la présence d'éléments de calage constitués de blocs de calcaire décimétriques. Leur comblement ne présente guère de différences notables avec le sédiment environnant issu du colluvionnement de cette partie du site, un limon très argileux brun/gris ponctué de nodules de charbon de bois. Aussi l'état de conservation des trous de poteaux varie-t-il en fonction du niveau d'apparition des blocs de calage et non de celui de la structure proprement dite. Les avant-trous dont le diamètre est supérieur à 0,50 m présentent systématiquement des blocs de calage. Ils constituent probablement les éléments porteurs de la charpente (fig. 6), les autres trous de poteaux marquant différents espaces, soit de partition interne de l'édifice, soit des modules annexes directement accolés

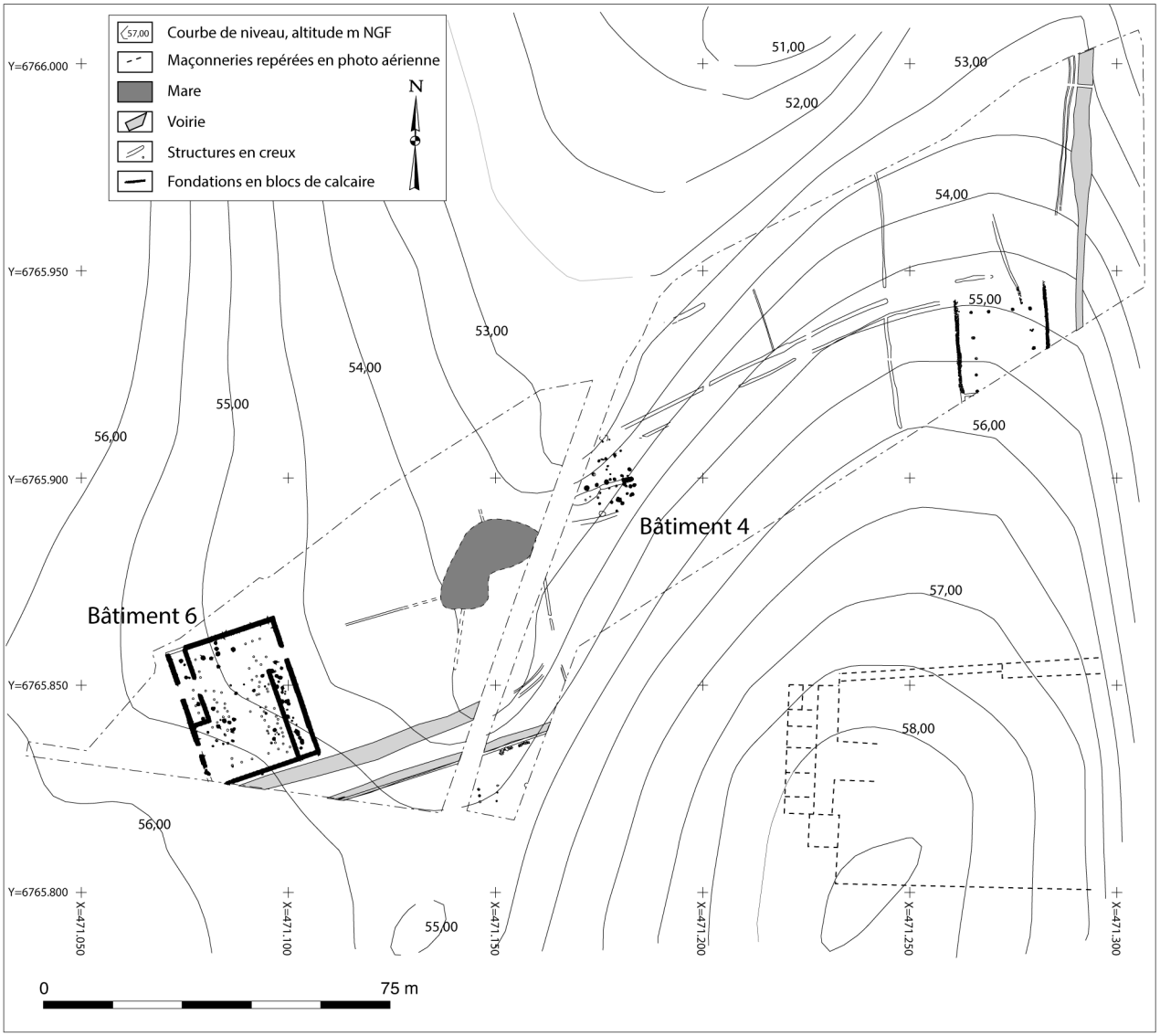

Fig. 3. Le site à la fin du IIe s. et au début du IIIe s. p.C. (DAO A. Guicheteau).

à la construction. L'édifice est construit sur la pente du vallon, dont la déclivité d'environ 4,3 % permet l'écoulement des liquides. La construction est traversée, selon un axe E-NE/O-SO, par un système d'évacuation matérialisé à l'est par un caniveau empierré (fig. 7), formé de blocs de calcaire décimétriques grossièrement équarris, que prolonge vers l'ouest un fossé. Le caniveau a été observé sur une longueur de 2,3 m et sa largeur oscille entre 0,42 et 0,54 m. Jusqu'à deux assises de blocs sont conservées, leur longueur se situant entre 0,2 à 0,4 m et leur largeur entre 0,12 et 0,24 m. Leur épaisseur moyenne est de 0,05 m. Le côté droit des blocs constitue le parement interne du caniveau, obstrué à son extrémité E-NE. Le canal délimité par les blocs de calcaire mesure de 0,12 à 0,18 m de large, sa profondeur maximale est de 0,11 m. Le fossé situé dans l'axe du caniveau se développe sur 5,5 m de long et sa largeur est d'environ 0,8 m. Sa profondeur maximale est de 0,26 m.

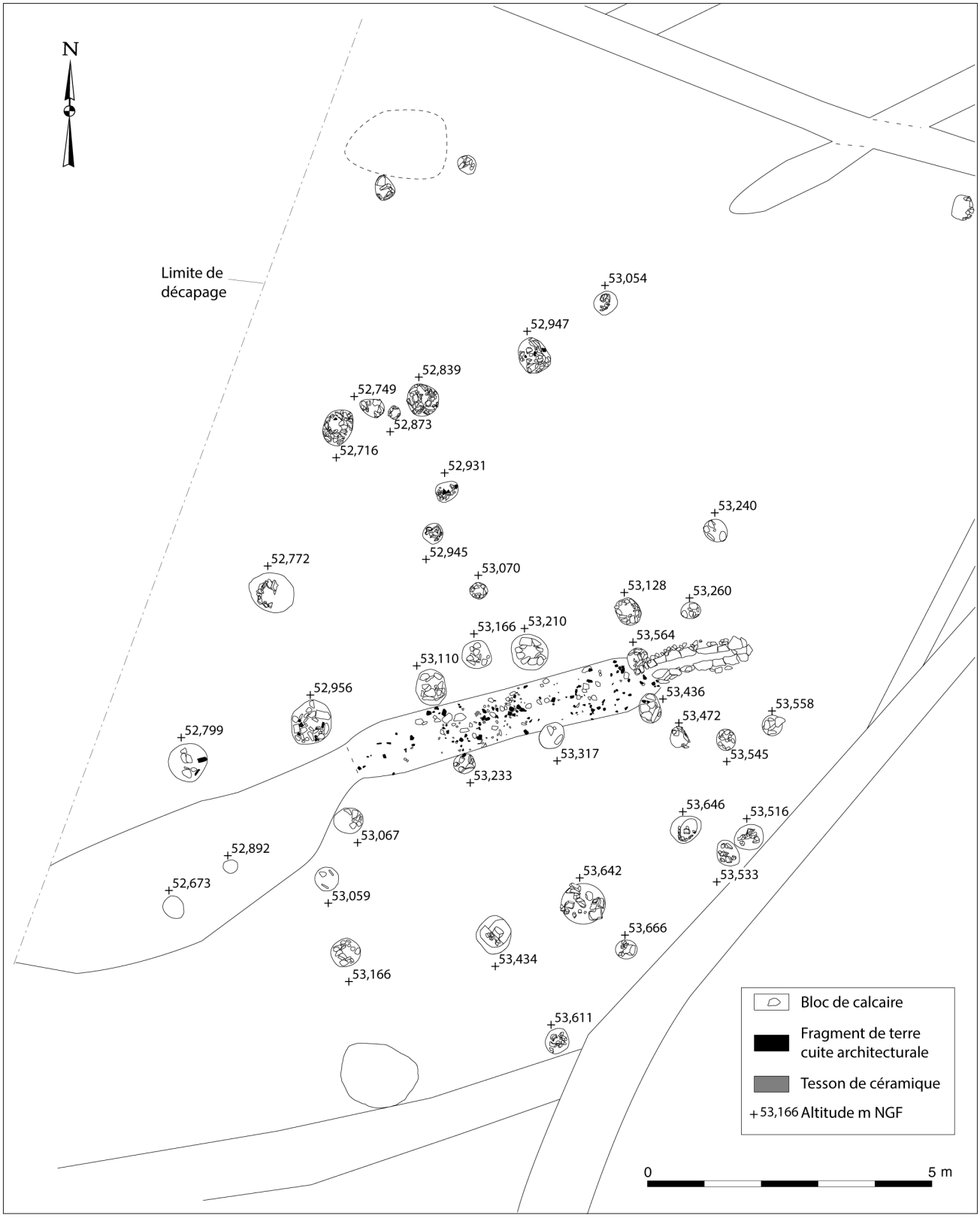

Fig. 4. Le plan du bâtiment 4 (DAO A. Guicheteau).

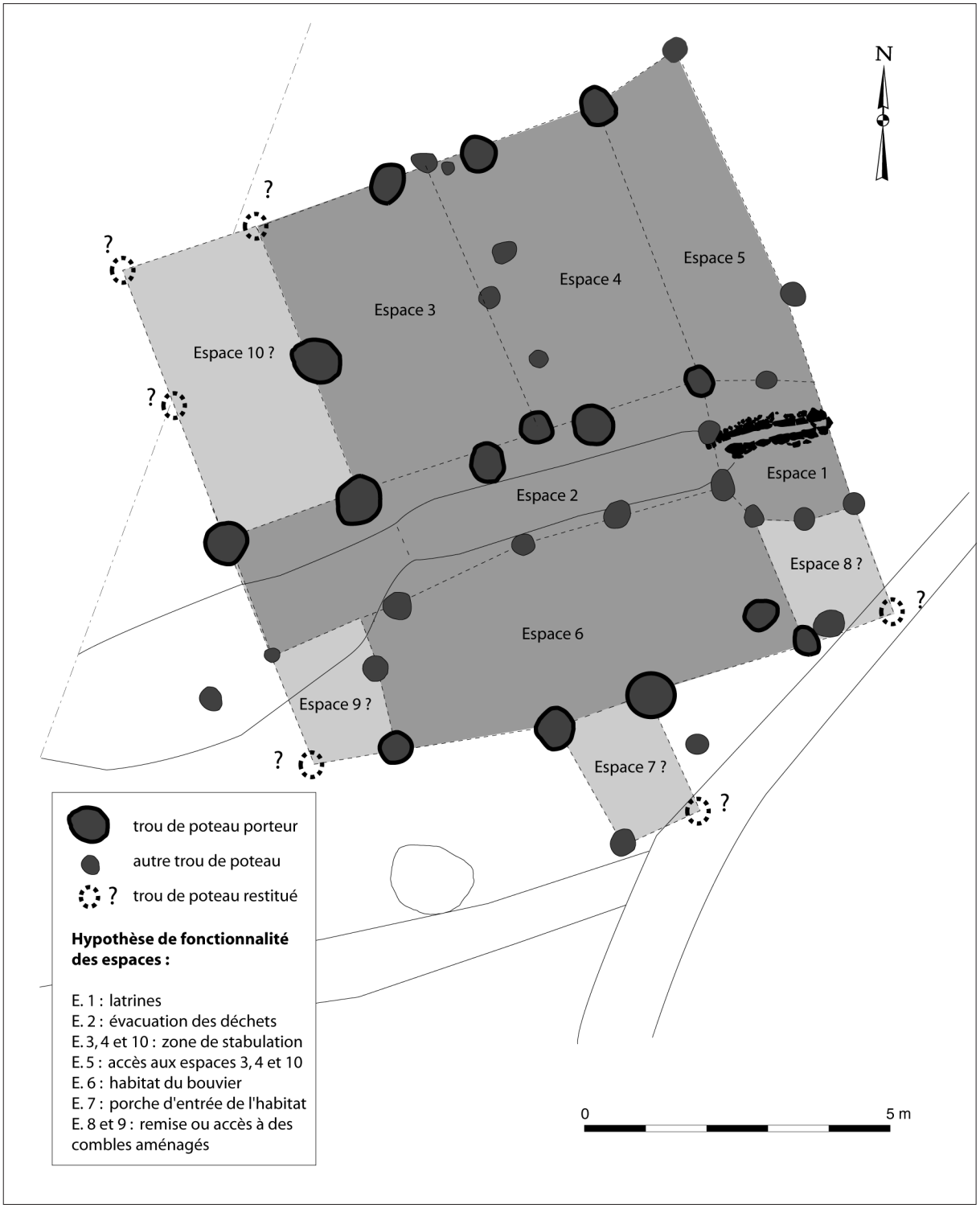

Fig. 6. Restitution des différents espaces du bâtiment 4 (DAO A. Guicheteau).

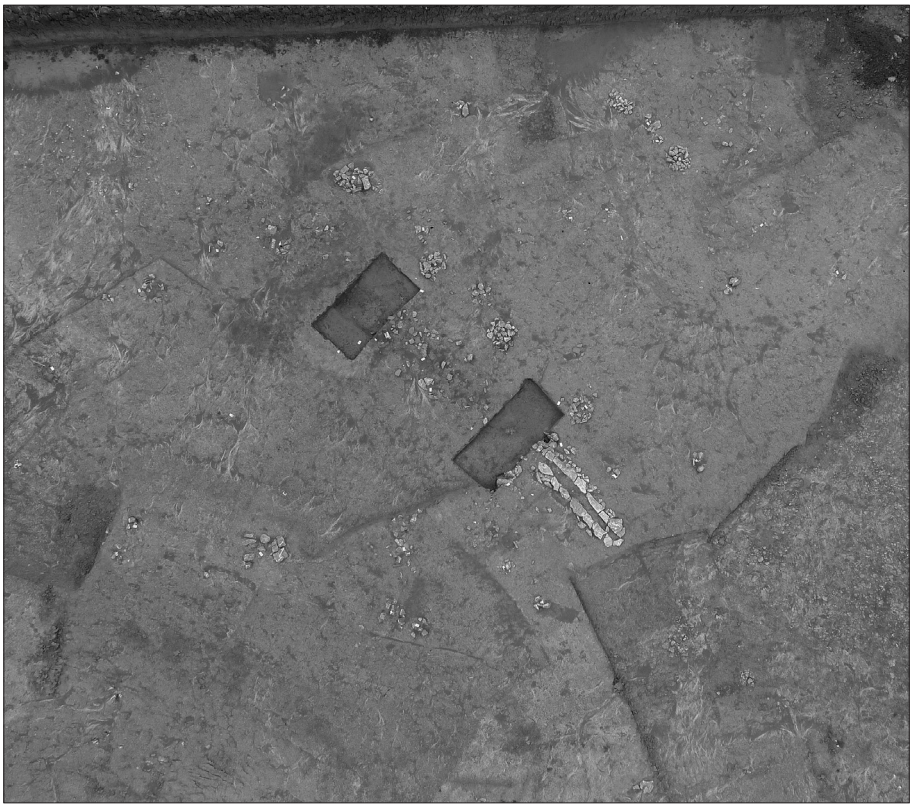

Fig. 5. Vue zénithale du bâtiment 4 (cl. F. Levalet).

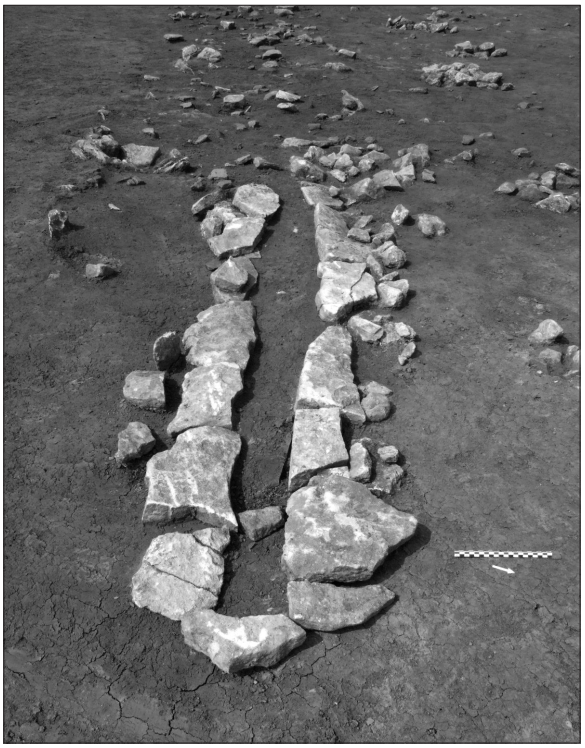

Fig. 7. Le caniveau du bâtiment 4 (cl. E. Mare).

Son profil indique de nombreux curages et le mobilier est abondant dans son comblement. Le fossé se connecte à un déversoir qui aboutit vraisemblablement à la mare. Bien qu'il demeure délicat de proposer un plan fiable de construction face à une telle concentration de creusements, la répartition des trous de poteaux s'effectue en fonction de l'axe majeur que matérialise le système d'évacuation des liquides, et les alignements de creusements perceptibles lui sont soit parallèles, soit perpendiculaires. L'absence de niveau de sol, d'éléments mobiliers présentant des variations chronologiques notables et de différences morphologiques significatives entre les comblements et les creusements des trous de poteaux ne permet pas d'appréhender les différentes étapes de la construction de l'édifice. Malgré toutes les limites inhérentes à un tel exercice, la cohérence chronologique de l'ensemble, en tenant compte de la destruction comme de la mauvaise conservation de certains éléments, conduit à restituer comme hypothèse de travail une construction de plan grossièrement carré d'à peu près 10 m de côté, soit une surface d'environ 100 m^2.

Caractérisation de la construction

La restitution de l'organisation interne du bâtiment révèle dix espaces (fig. 6). Au centre, les espaces 1 et 2 couvrent le système d'évacuation qui constitue l'axe principal. Au nord, les espaces 3, 4, 5 et 10 se développent perpendiculairement. Au sud, parallèlement à l'espace 2, une grande pièce, l'espace 6, est complétée par trois plus petites, les espaces 7, 8 et 9. La comparaison avec des constructions similaires découvertes sur d'autres sites ainsi que le recours aux textes des agronomes latins constituent autant de pistes de recherche pour l'identification de l'édifice.

Le système d'évacuation des liquides, situé au sein des espaces 1 et 2, est l'élément le plus notable du bâtiment. La contrainte qu'exerce la pente pour la construction d'un édifice est importante, d'autant plus qu'un espace suffisant est disponible en terrain plat à quelques dizaines de mètres, et fait de ce système la clé de compréhension de l'édifice. Ce type d'aménagement se retrouve fréquemment au sein des bâtiments agricoles du Nord de la Gaule, aussi bien dans des fermes[4] qu'au sein de *domus* [5]. Leur fonction est tout autant d'assainir l'édifice que d'assurer l'évacuation des déjections animales au sein des espaces de stabulation, comme le préconise l'agronome Columelle : "[Les étables] seront construites de manière à ce que l'eau ne puisse y pénétrer du dehors, et que celle provenant des animaux s'en écoule le plus promptement possible, afin que la pourriture ne gagne ni les fondations des murs, ni la corne des pieds des bestiaux[6]". Des latrines sont fréquemment associées à ce type de rigoles, comme l'illustre l'exemple de la *domus* de "La Fontainotte" à Grand[7]. Le caniveau empierré situé à l'extrémité E-NE de l'édifice de "La Bourlerie", l'espace 2, s'apparente morphologiquement à ce type d'installation[8], bien qu'il soit trop aventureux d'en proposer une restitution exacte, vraisemblablement en bois. Columelle indique que le fumier pouvait être produit par le mélange des déjections humaines et d'autres immondices : "Au second rang sont les excréments de l'homme, si on les mélange avec les autres immondices de la ferme, car seule, cette espèce de fumier est naturellement trop chaude et, par conséquent, brûle la terre[9]". Il semble peu probable que les liquides usés soient évacués directement dans la mare, aussi les déjections devaient-elles aboutir en aval de celle-ci, avant d'être évacuées via un petit ru vers la Gée. Le fumier étant une denrée intéressante pour l'amendement des terres durant l'Antiquité, il convient d'envisager la récupération des liquides usés en amont, vraisemblablement aux alentours du flanc O-SO du bâtiment[10]. Le système d'évacuation des liquides pourrait donc être le marqueur d'un espace de stabulation, même si l'absence d'analyses physico-chimiques ne permet pas de confirmer l'hypothèse.

4- Boulanger 2013.
5- Gazenbeek *et al.* 2014.
6- Col. 1.6.
7- Gazenbeek *et al.* 2014.
8- Hobson 2009.
9- Col. 2.15.
10- La nécessité de préserver un important fossé de drainage agricole entre la mare et le bâtiment 4 lors de l'opération n'a pas permis de valider l'hypothèse.

La double orientation constatée dans la distribution des espaces pourrait être un élément significatif de deux fonctions différenciées. Si la largeur de 5 m de l'ensemble formé par les espaces 3, 4, 5 et 10 semble importante pour un espace de stabulation dans un bâtiment d'une taille finalement limitée, elle est inférieure à celle d'édifices interprétés comme des bâtiments de stabulation de plus grandes dimensions[11]. Si une telle fonction peut être retenue pour une partie du bâtiment, elle ne peut être étendue à la totalité de la surface de l'édifice. L'importance qualitative et quantitative du lot de céramiques prélevées[12] dans le comblement des structures formant l'édifice ou situées dans son environnement immédiat est probablement à mettre en relation avec une fonction d'habitat. En effet, plus d'une centaine d'individus ont pu être comptabilisés, soit près d'un tiers du nombre total d'individus décomptés sur l'ensemble du site, parmi lesquels il convient de noter la présence de nombreux éléments de vaisselle de consommation. La présence de deux fragments de vaisselle en verre[13] provenant de deux individus différents tend à renforcer l'hypothèse. Columelle écrit également que le bouvier doit résider à proximité immédiate de l'étable, afin de pouvoir s'occuper du bétail à tout moment : "Les chambres des bouviers et des bergers seront auprès des animaux confiés à leur garde, afin qu'il leur soit facile de les soigner aux moments convenables[14]". À l'instar des bâtiments de ferme déjà évoqués, il semble donc possible d'envisager l'habitat du bouvier au sein du même édifice que les bêtes dont il a la charge. L'espace 6, d'une surface d'environ 20 m^2, serait alors la pièce de vie du bouvier.

Les espaces 8 et 9 pourraient correspondre à des remises servant au stockage du matériel ou des productions, à moins qu'il ne faille y voir des accès à des combles aménagés dotés d'une fonction similaire. Stocker le foin à proximité du bétail est d'ailleurs une prescription de Caton, dans son ouvrage *De agricultura*[15]. Si l'on considère les espaces au sud comme voués à l'habitat du bouvier, les espaces au nord seraient alors affectés au bétail.

La séparation entre l'homme et l'animal, marquée au sein de l'édifice par la double orientation des espaces, correspond à l'organisation générale de la villa et de son domaine (fig. 3). En effet, la partie dédiée aux animaux se connecte au nord, via un chemin, à une série de petites parcelles matérialisées par des fossés, qui correspondent peut-être à des prairies vouées au pacage des bestiaux. Les deux petits trous de poteaux situés à environ 5 m au nord de l'édifice (fig. 4) marquent peut-être un dispositif en partie palissadé servant à canaliser le bétail. La pièce de vie du bouvier s'ouvre au sud en direction de la *pars urbana* et de ses éventuelles aires d'agrément, telles que des jardins, ainsi hors de portée des dommages liés à la présence des animaux.

La fonction de l'édifice

Le plan du bâtiment 4 de "La Bourlerie", bien que partiel et sujet à caution, pourrait s'apparenter à celui des granges standardisées et plurifonctionnelles identifiées ailleurs dans les Trois Gaules[16] : les deux pavillons sur le côté sud sont de taille plus réduite, et un petit porche marque l'entrée de l'édifice. Il pourrait en constituer une adaptation, construite entièrement en terre et bois.

Les activités qui s'y déroulent sont déterminées par le cloisonnement de différents espaces et ici par l'existence d'un système d'évacuation des liquides. Il convient de garder à l'esprit que la fonction de ce type d'édifice, fréquent au sein des *partes rusticae* des villas des Gaules romaines, est susceptible d'évoluer au fil des saisons et des générations. Dans le cas présent, faute d'un état de conservation satisfaisant, du fait notamment de l'absence de niveaux de sols, on ne peut que suggérer la cohabitation de deux fonctions, le cantonnement des bêtes et leur surveillance – hypothèse maintes fois évoquée[17] –, tout en pressentant une évolution certaine de la construction, comme le suggère le rapprochement des deux systèmes de cloisonnement sur poteaux délimitant les espaces 3 et 4. L'étude de l'intégration de l'édifice au sein du domaine constitue néanmoins un élément

11- Gonzàlez Villaescusa & Dufour 2011.
12- Le mobilier céramique a été étudié par M. Mortreau, Inrap : Guicheteau *et al.* 2014.
13- La vaisselle en verre a été étudiée par S. Raux, Inrap : Guicheteau *et al.* 2014.
14- Col. 1.6.
15- Cato, *Agr.*
16- Ferdière 1988, II, 72-73 ; Gaston 2008.
17- Salé 1999.

supplémentaire plaidant en faveur de l'interprétation d'un bâtiment associant étable et habitat, ce que corrobore peut-être l'absence de vestiges attribuables à un artisanat donné – fours, outils, scories, etc. – même si un système d'évacuation des liquides ne peut à lui seul permettre d'identifier un espace de stabulation.

Les postulats sur lesquels repose l'analyse demandent à être confortés, ou non, par d'autres exemples archéologiques, les différentes hypothèses proposées pour la restitution et la fonction des espaces ne constituant qu'une piste de réflexion.

Le bâtiment 6 : un édifice imposant

Les trois états de la construction

Le bâtiment 6 est matérialisé par plus de 150 m de maçonneries au sein desquelles se développent 139 trous de poteaux, creusés dans un niveau de colluvions argileuses. Les vestiges sont considérablement dérasés dans le quart sud-ouest de la construction, où le substrat calcaire affleure. Le mur extérieur délimite un plan quadrangulaire de 31,4 x 25 m (fig. 8), soit une surface totale de 785 m^2. La lecture de l'organisation interne de l'édifice est voilée par l'installation d'un habitat au VIIe s. (fig. 9), matérialisé par un chemin, deux fours culinaires et des constructions sur poteaux dont les plans exacts ne transparaissent pas, au vu de la densité de creusements et de la carence d'éléments mobiliers. Trois états de construction successifs ont cependant pu être discernés pour la période de la fin du IIe s. et du début du IIIe s. p.C. (fig. 10).

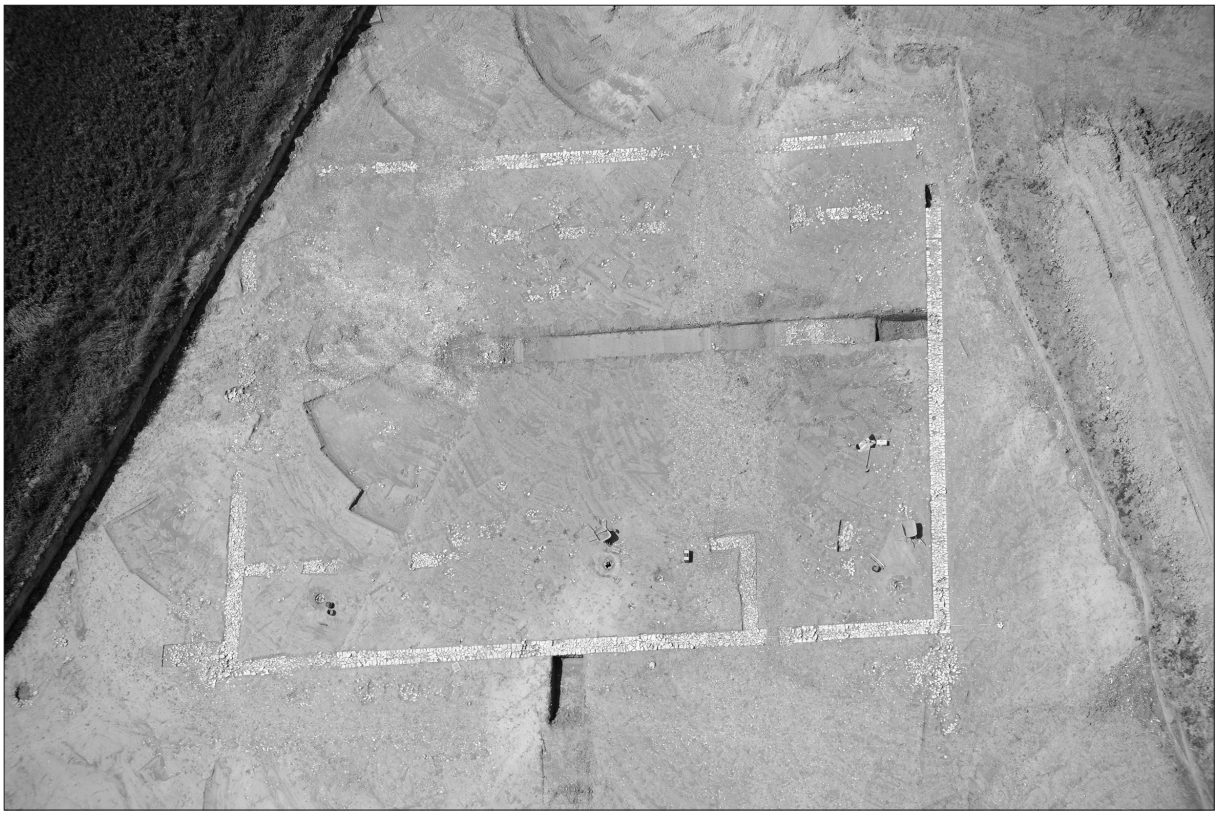

Fig. 8. Vue aérienne du bâtiment 6 (cl. G. Leroux).

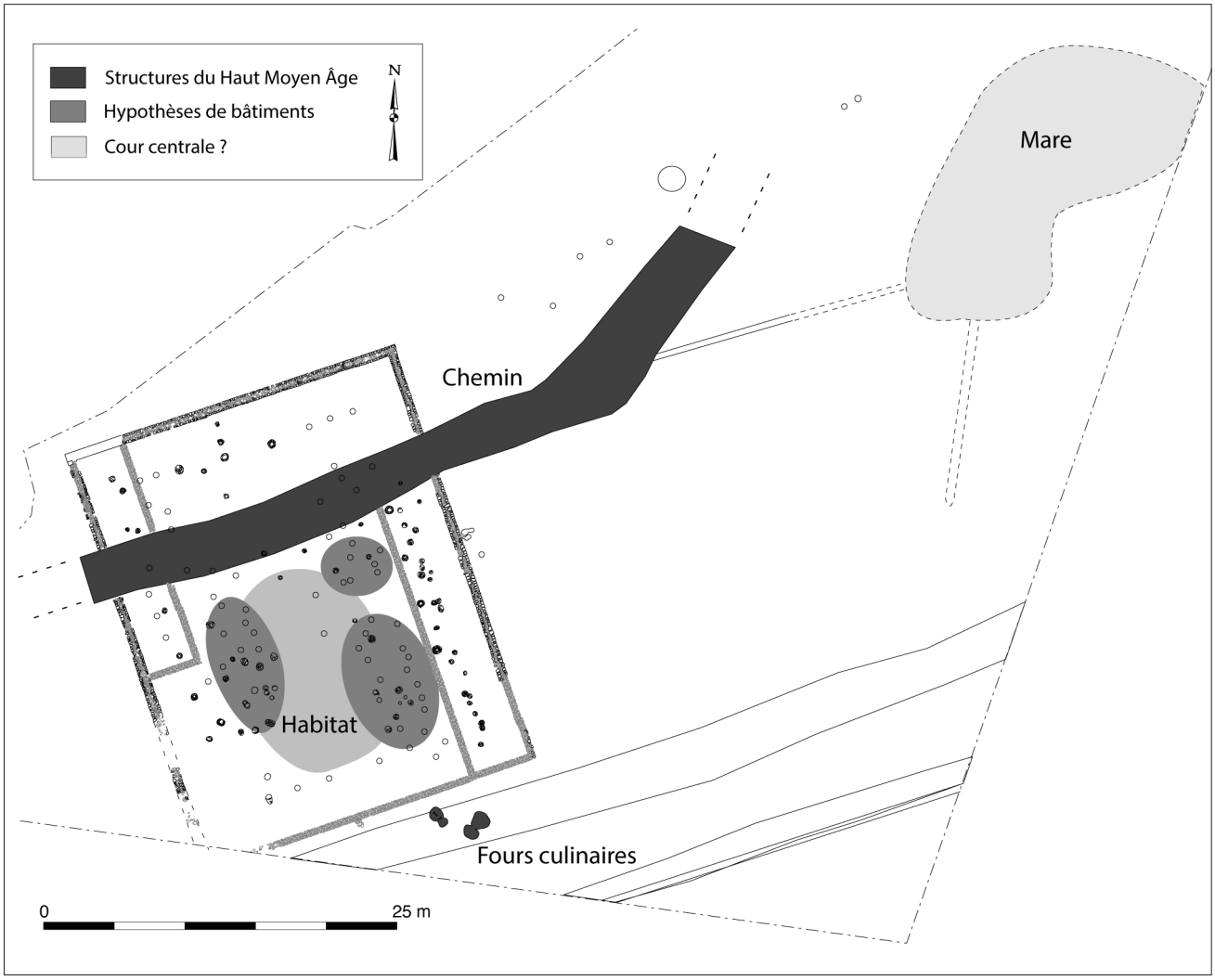

Fig. 9. L'occupation alto-médiévale du bâtiment 6 (DAO A. Guicheteau).

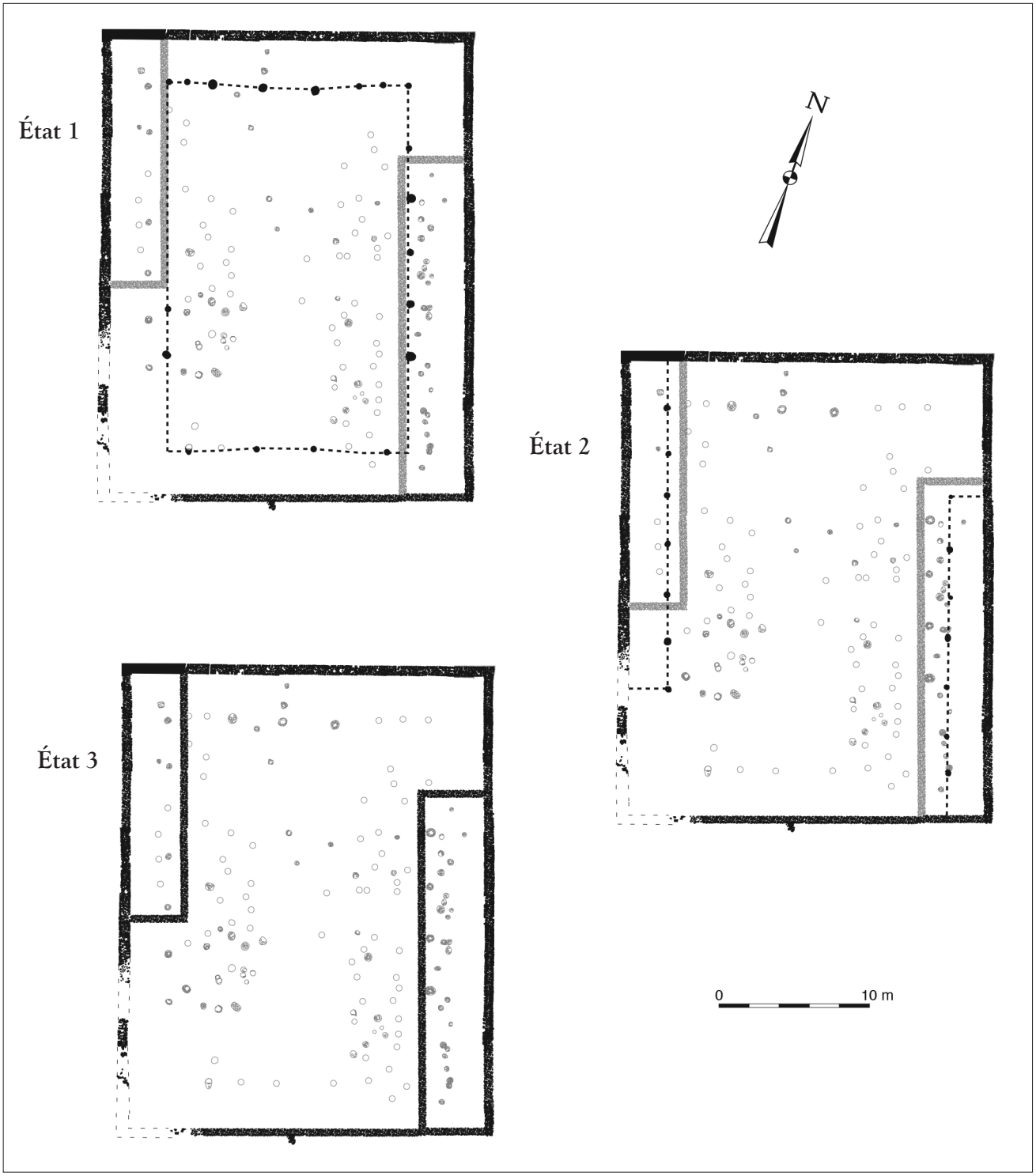

Fig. 10. Les trois états de construction du bâtiment 6 (DAO A. Guicheteau).

Dans son premier état, l'édifice est constitué d'un mur extérieur et d'une galerie sur poteaux, qui court probablement sur l'ensemble de son périmètre interne et délimite ainsi une vaste cour centrale ouverte. Le mur, large de 0,60 m, est conservé sur quatre assises constituées de moellons de calcaire taillés liés au mortier (fig. 11). Celles-ci reposent sur des fondations de blocs de calcaire grossièrement équarris, d'une largeur moyenne de 0,70 m et profondes de 0,50 m. La forte quantité de moellons observée dans l'environnement immédiat du bâtiment suggère une construction entièrement en dur du mur périphérique. Un petit massif maçonné de 0,65 m de côté, presque centré au niveau du côté sud du mur extérieur, marque peut-être un des accès, si ce n'est l'entrée principale. Les trous de poteaux creusés dans le niveau de colluvions présentent systématiquement des blocs de calage non équarris en calcaire disposés de chant. Leur diamètre moyen est de 0,55 m. Ils forment une galerie, d'environ 3,7 m de large sur les grands côtés de l'édifice et de 3 m de large au niveau de ses petits côtés. La surface utile de la galerie est d'environ 300 m^2, celle de la cour de 480 m^2. Le recoupement de deux trous de poteaux marquant l'angle nord-ouest de la galerie par les fondations d'une maçonnerie postérieure permet d'assurer l'antériorité de ce premier état sur le troisième.

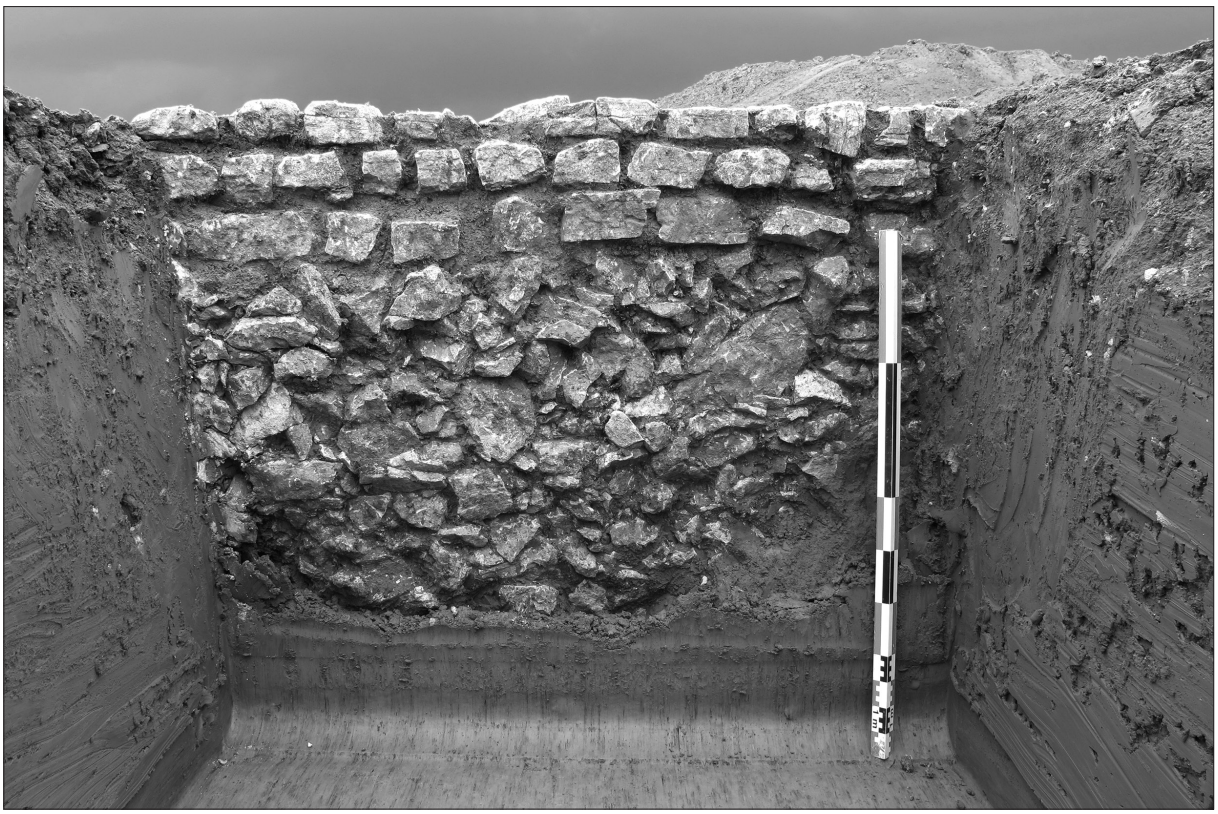

Fig. 11. Détail de l'agencement du mur externe du bâtiment 6 (DAO A. Guicheteau).

Le deuxième état voit perdurer le mur extérieur, auquel sont désormais associées deux galeries latérales sur poteaux, qui ne couvrent plus que les trois quarts de la longueur des grands côtés de l'édifice. Les deux galeries sont constituées de sept trous de poteaux d'un diamètre moyen de 0,42 m. Les poteaux de la galerie occidentale sont disposés à un intervalle régulier de 2,5 m. La galerie se développe sur 22 m de long et présente une largeur

de 2,5 m, soit une surface de 55 m². L'espacement entre les trous de poteaux de la galerie orientale oscille entre 2,5 et 3 m. La galerie mesure 21,2 m de long sur 2,2 m de large, matérialisant un espace d'environ 46 m². La surface utile totale des galeries dans ce deuxième état est donc d'environ 100 m², pour une cour occupant désormais une superficie de plus de 680 m². Aucun élément ne permet d'assurer le phasage de cet état, son hypothétique positionnement chronologique ne repose que sur le principe d'une transition du bois vers la pierre constatée dans le mode de construction des galeries.

Le troisième état est formé de deux nouvelles galeries, situées sur les grands côtés du bâtiment, qui se connectent au mur externe toujours existant. Elles sont marquées par des fondations de 0,60 m de large, en blocs de calcaire décimétriques grossièrement équarris. La galerie orientale se développe sur une longueur d'environ 22,6 m, sa largeur n'excédant pas 4 m. Sa surface est de 90 m². Celle située à l'ouest, plus réduite, mesure 16,5 m de long pour 3,4 m de large, soit une superficie de 56 m². La surface utile cumulée des deux galeries est d'environ 145 m², permettant à la cour centrale de se développer sur près de 640 m².

Bien que le phasage de ces trois états de construction successifs ne puisse être assuré, l'évolution de l'organisation interne de l'édifice semble marquée par un rétrécissement significatif de l'espace couvert au profit de la cour centrale. La surface couverte de l'édifice demeure conséquente, d'autant plus que les creusements au centre, dont l'attribution chronologique reste en suspens, matérialisent peut-être des constructions plus légères ou provisoires contemporaines du bâtiment.

Le mobilier céramique recueilli au sein de l'édifice et dans son environnement immédiat est attribuable à la fin du IIe et au début du IIIe s. p.C. L'étude a permis de comptabiliser un total de 27 individus, soit environ 7 % de la quantité de céramique ramassée sur le site. Un graffito figurant un V a été repéré sur la paroi externe d'un fragment de sigillée. La chronologie de l'édifice est confortée par la découverte d'un sesterce d'Élagabal (218-222) dans un niveau au sein de l'édifice.

Un bâtiment agro-pastoral…

Les dimensions conséquentes du bâtiment comme son organisation interne sont caractéristiques de grands édifices découverts lors de la fouille de *partes rusticae*. L'aménagement interne du bâtiment, notamment dans son premier état, ses imposantes dimensions et sa situation en marge de la villa sont comparables à ceux d'un édifice découvert à Touffréville dans le Calvados[18], daté du IIe s. p.C. et dont l'interprétation demeure en suspens (fig. 12). Dans les deux cas, l'accès se fait par le côté sud, à l'abri des vents dominants des régions de l'Ouest, et une galerie périphérique interne délimite une vaste cour centrale. Dans les deux cas, la pierre est abondamment utilisée dans la construction. Les contreforts situés sur le mur occidental de l'édifice de Touffréville servent à mieux asseoir la construction, installée sur une faible pente est-ouest. La situation du bâtiment en marge de la *pars urbana* comme de la *pars rustica*, avérée dans le cas de Touffréville, pressentie dans celui de "La Bourlerie", mais malgré tout à proximité du centre domanial, témoigne probablement d'une ouverture vers l'extérieur de l'établissement.

Si la faiblesse quantitative du mobilier recueilli permet *a priori* d'écarter l'hypothèse d'une habitation, de nombreuses hypothèses d'interprétation sont envisageables pour un tel bâtiment situé au sein d'une villa proche d'un axe de circulation important, la voie *Condate – Vindinum*.

Le plan de l'édifice s'apparente à celui de magasins à cour centrale fréquemment reconnus dans les camps militaires ou en milieu urbain[19]. Cependant, autant la surface à l'abri des intempéries est conséquente dans le premier état de l'édifice, autant sa régression constatée pour les états 2 et 3 incite à envisager d'autres fonctions que le stockage. De plus, les capacités d'entreposage d'un tel édifice dans son premier état semblent excessives pour les productions agricoles du domaine.

18- Coulthard 1999.
19- Gros 2011, I, 472-474.

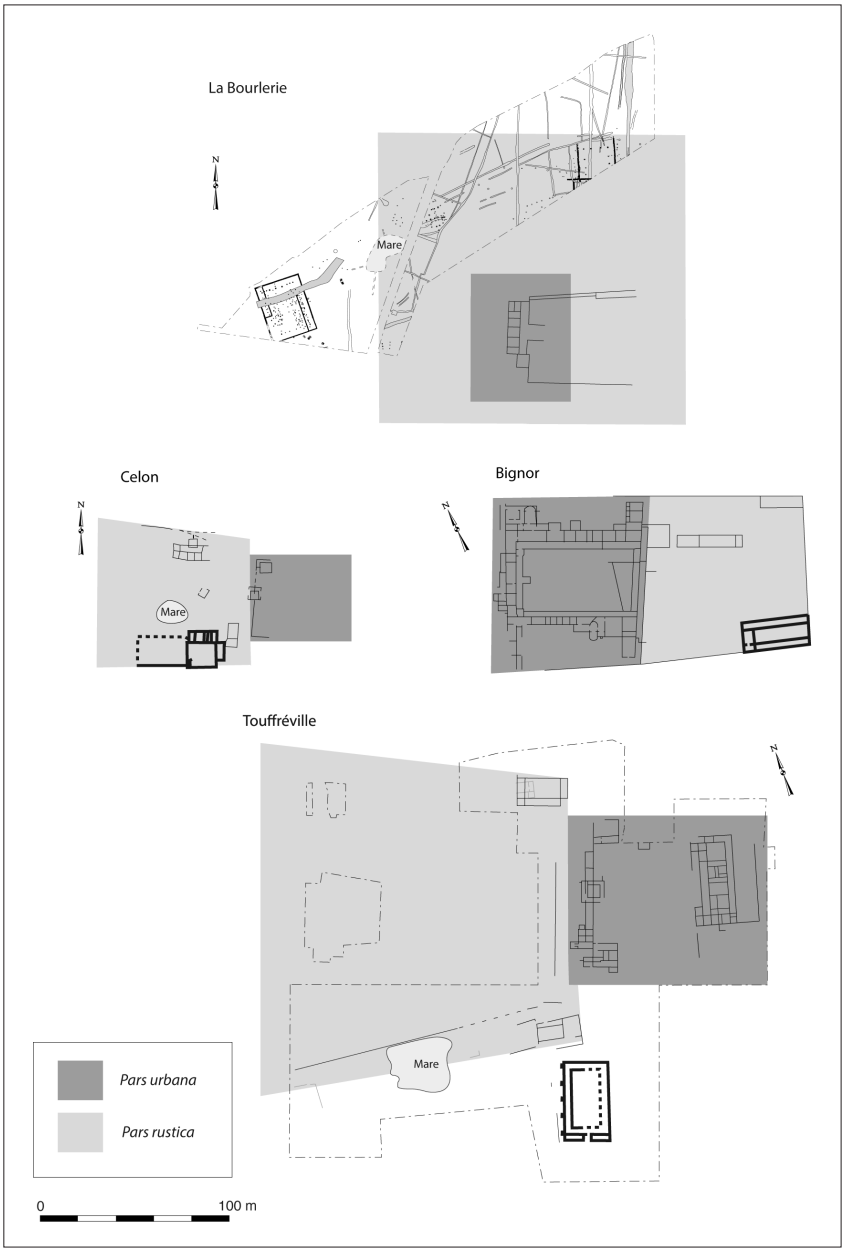

Fig. 12. Quelques édifices comparables au bâtiment 6 (DAO A. Guicheteau, d'après Applebaum 1975, Champagne *et al.* 1998 et Coulthard 1999).

La possibilité d'un enclos à bestiaux avec appentis sur les côtés, envisagée sur la villa de Celon à Les Essaix, dans l'Indre[20], est une autre hypothèse (fig. 12). La largeur des galeries correspond en effet aux préconisations des agronomes latins en matière de stabulation, tel Columelle qui indique que le bâtiment doit mesurer 9 à 10 pieds de large. Les bâtiments étalés en longueur sont fréquemment interprétés comme des étables ou des écuries[21], mais la carence de données ne permet pas de valider l'hypothèse. De plus, le système de cours accolées les unes aux autres de l'enclos à bestiaux de la villa de Celon, comme sa localisation au sein de la *pars rustica*, ne correspondent pas à l'implantation et au plan de l'édifice de "La Bourlerie". Les écuries monumentales, fouillées à Val-de-Reuil dans l'Eure et présentées par D. Lukas et Y.-M. Adrian dans les actes de ce colloque, sont localisées en périphérie de la villa, mais le plan carré de cet édifice, ouvert en totalité sur un de ses côtés, diffère grandement de celui de "La Bourlerie". Un autre édifice, fouillé sur la villa de Bignor, dans le Sussex[22], et

20- Champagne *et al.* 1998.
21- Gonzàlez Villaescusa & Dufour 2011.
22- Applebaum 1975.

interprété plus largement comme un bâtiment agricole, présente un plan similaire à celui du bâtiment 6 mais sa localisation au sein de la *pars rustica* est différente (fig. 12). Ainsi, il convient d'envisager d'autres fonctions, sans pour autant écarter de manière définitive l'hypothèse d'un bâtiment voué à l'élevage.

… ou voué aux échanges ?

La position de l'édifice en retrait de la *pars rustica* comme de la *pars urbana* et ses dimensions importantes suggèrent une fonction collective ou communautaire. L'hypothèse d'un relais routier, type *mansio* ou *mutatio*, sur ce site proche d'une importante voie doit être évoquée. Cependant, la carence d'éléments mobiliers suggérant un lieu de résidence, qui devraient être abondants comme sur la *mutatio* de *Vanesia* à Saint-Jean-de-Poutge dans le Gers[23], et l'absence de nombre d'équipements inhérents à de telles installations – temple, bains, logements, etc. – incitent à écarter une telle interprétation, bien qu'il convienne de ne pas exclure un possible développement hors emprise de constructions liées à un relais.

L'hypothèse d'un *macellum* doit aussi être examinée, bien que ce type d'édifice ne soit avéré que dans des contextes urbains[24] – chefs-lieux de cités ou agglomérations secondaires, comme à Aubigné-Racan, dans le sud-est de la Sarthe[25]. Les indices d'activités commerciales au sein des villas sont en effet fréquemment reconnus, bien que difficilement identifiables[26], à l'instar des nombreuses monnaies, des poids et des balances mis au jour sur le site de "La Mare aux Canards" à Noyon[27]. Les bâtiments de Touffréville et de "La Bourlerie" pourraient s'apparenter, en plus réduits, à des édifices voués, non pas directement à la production, mais au commerce. Certes restreint quantitativement, puisque le site n'a livré que 26 monnaies, le lot numismatique[28] recueilli sur la villa de "La Bourlerie" est attribuable dans son ensemble au IIIe s. p.C. Le sesterce d'Élagabal constitue le jalon chronologique qui permet de dater approximativement l'arrivée des premières monnaies durant les années 220 p.C. Il traduit la capacité de la villa à se procurer du numéraire frais, dans des campagnes où des modes d'échanges peu ou pas monétarisés sont peut-être à envisager. Il s'agit là de l'illustration d'un dynamisme monétaire certain dans le contexte général d'une crise de confiance dans la monnaie[29].

Malgré les difficultés fréquemment rencontrées par les archéologues pour distinguer *mansio*, *villa* et *vicus*[30], le site de "La Bourlerie" n'apparaît pas, en l'état des données, comme une agglomération secondaire mais bien comme une villa. Il n'en demeure pas moins que l'autarcie du domaine n'est qu'un mythe[31], les villas étant en effet très liées à l'économie de marché[32]. Le rôle de centre d'échanges et de distribution, à l'échelle locale, de la villa permet de procurer des revenus complémentaires intéressants au propriétaire du domaine.

Un bâtiment à la fonction indéterminée

Les quatre hypothèses d'interprétation proposées – magasin, stabulation, relais routier et marché – illustrent la difficulté d'interpréter un tel édifice. Envisager une fonction uniquement agricole, comme le stockage ou le parcage des bêtes, pour un bâtiment d'une telle dimension semble démesuré à l'échelle de la villa. L'hypothèse amènerait à surestimer peut-être le potentiel agricole de l'établissement, notamment l'importance de l'élevage, bien qu'elle s'accorde avec sa fonction première.

L'hypothèse d'un bâtiment voué aux échanges est à considérer avec circonspection, mais conduit à s'interroger sur le rôle économique des grands établissements ruraux en Gaule romaine, et notamment sur les modalités d'interactions entre les villas, leurs terroirs et le monde urbain.

23- Colleoni 2016.
24- De Ruyt 1983.
25- Lambert & Rioufreyt 2001.
26- Béal 2006-2007.
27- De Muylder *et al.* 2014.
28- Le lot a été étudié par P.-A. Besombes, SRA Bretagne : Guicheteau *et al.* 2014.
29- Hollard 1995.
30- Bouet 2002 ; Leveau 2002a ; *id.* 2002b.
31- Ferdière 1988, II, 205 ; Ouzoulias 2006, 250.
32- Ferdière 2003 et 2008.

Le constat général qui ressort de l'étude est la difficulté d'interpréter ce type de grand bâtiment, d'autant que son environnement immédiat demeure dans une large part inexploré. De plus, sa vocation est susceptible d'avoir évolué au fil du temps, comme le suggère le rétrécissement des galeries, et ses fonctions sont peut-être multiples.

Apports et limites de l'analyse

L'étude des deux bâtiments de "La Bourlerie" illustre deux démarches comparatives complémentaires, la confrontation de différentes sources archéologiques et leur rapprochement avec les sources écrites, dans l'optique de déterminer la fonction de ces constructions. Faute bien souvent d'un état de conservation satisfaisant, déterminer les fonctions des édifices ruraux antiques est déjà une gageure ; percevoir leur évolution – et donc tenter de cerner leur rôle – demeure plus que délicat. Si les problèmes d'interprétation restent entiers, les hypothèses fonctionnelles formulées permettront peut-être à terme de mieux saisir la nature des activités qui se déroulaient au sein de ces deux bâtiments.

Sans perdre de vue que seule une partie du site a été explorée, ces deux exemples d'édifices soulignent la multiplicité des activités au sein des villas, ainsi que l'évolution du monde rural durant la période romaine. Au-delà de l'importance des opérations de décapage extensif et de la fouille totale de ce type d'établissement pour la compréhension des bâtiments de production, l'étude de la villa de la Bourlerie démontre une nouvelle fois la nécessité d'étendre notre regard à la périphérie des villas, à la totalité du *fundus*, ainsi qu'à l'ensemble du terroir dans lequel s'inscrivaient les grands établissements ruraux de la Gaule romaine.

Sources anciennes

Caton, *Économie rurale*, trad. M. Nisard, in : *Les agronomes latins : Caton, Varron, Columelle, Palladius*, Paris, Firmin Didot, 1844 ; rééd. Paris, Errance, 2004.

Columelle, *De l'Agriculture*, trad. M. Nisard, in : *Les agronomes latins : Caton, Varron, Columelle, Palladius*, Paris, Firmin Didot, 1844 ; rééd. Paris, Errance, 2002.

Bibliographie

Alafaro, C., J.-P. Brun, R. Pierobon-Benoit et P. Borgard, éd. (2011) : *Purpurae Vestes III: Textiles y tintes en la ciudad antigua, Actas del III Symposium Internacional sobre Textiles y Tintes del Mediterráneo en el mundo antiguo, Nápoles, 13-15 de noviembre 2008*, Valence.

Applebaum, S. (1975) : "Some Observations on the Economy of the Roman Villa at Bignor, Sussex", *Britannia*, 6, 118-132.

Béal, J.-C. (2006-2007) : "Transporteurs et propriétaires terriens en Gaule romaine : un bilan", *RAE*, 45-46, 1-22.

Bertrand, E. et F. Sarreste (2012) : *Passé de campagnes. Fermes et* villae *antiques de la Sarthe*, catalogue d'exposition, Le Mans.

Bouet, A. (2002) : "*Villa* ou *vicus* ? Quelques exemples problématiques des Trois Gaules", *RAN*, 35, 289-312.

Boulanger, K. (2013) : "Vivre avec le bétail, la ferme antique de Bouxières-sous-Froidmont", *Archéopages*, 33, 34-41.

Bouvet, J.-P., éd. (2001) : *La Sarthe*, CAG 72, Paris.

Champagne, F., A.-M. Jouquand, S. Morin et A. Wittmann (1998) : *La villa gallo-romaine des Essaix, le site de la Forêt Close ; Celon (Indre)*, DFS de fouille archéologique préventive, SRA Centre.

Colleoni, F. (2016) : "*Vanesia* (Saint-Jean-Poutge, Gers) : une *mutatio* aquitaine de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem", in : Colleoni, éd. 2016, 71-90.

Colleoni, F., éd. (2016) : *Stations routières en Gaule romaine : architecture, équipements et fonctions*, Gallia Suppl. 73, Paris.

Coulthard, N. (1999) : "Les activités artisanales gallo-romaines à Touffréville (Calvados, France), et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site", in : Polfer, éd. 1999, 165-183.

De Muylder, M., G. Aubazac, B. Dubuis, A. Blanc, collab. A. Bolo et C. Barthélémy (2014) : *Canal Seine-Nord Europe, fouille*

34, Picardie, Oise, Noyon, "la Mare aux Canards" : une villa aristocratique de la cité des Viromanduens, RFO de fouilles, Inrap Nord-Picardie.

De Ruyt, C. (1983) : *Macellum. Marché alimentaire des Romains*, Louvain-la-Neuve.

Ferdière, A. (1988) : *Les campagnes en Gaule romaine*, I-II, Paris.

— (2003) : "La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché", *RAPic*, 1-2, 263-279.

— (2008) : "Des maîtres de domaines investissent dans la manufacture : fundus et production artisanale en Gaule romaine", *Bulletin de liaison de l'association AGER*, 17, 9-18.

Gaston, C. (2008) : "Bâtiments 'standardisés' dans la *pars rustica* des *villae* : deux exemples découverts en Franche-Comté", *RAE*, 57, 253-266.

Gazenbeek, M., V. Bellavia, S. Braguier et H. Cabart (2014) : *La domus d'un notable romain : Grand, Vosges, La Fontainotte*, RFO de fouilles, Inrap Grand-Est-Nord.

Guicheteau, A., collab. P.-A. Besombes, V. Deloze, M. Mortreau, J.-F. Nauleau et S. Raux (2014) : *Vallon-sur-Gée (Sarthe), La Bourlerie : l'évolution de la pars rustica d'une villa gallo-romaine*, RFO de fouilles, Inrap Grand-Ouest.

Gonzàlez Villaescusa, R. et B. Dufour (2011) : "Bâtiments agricoles et indices de bétail en Gaule du Nord. Inventaires et perspectives", in : Alafaro *et al*., éd. 2011, 91-100.

Gros, P. [1996] (2011) : *L'architecture romaine*, I : *Les monuments publics*, Paris (3e éd.).

Hobson, B. (2009) : *Latrinae et Foricae. Toilets in the Roman World*, Londres.

Hollard, D. (1995) : "La crise de la monnaie dans l'empire romain au IIIe siècle ap. J.-C. Synthèse des recherches et résultats nouveaux", *Annales ESC*, 50 (5), 1045-1078.

Lambert, C. et J. Rioufreyt (2001) : "Aubigné-Racan. Notice archéologique", in : Bouvet *et al*., éd. 2001, 140-164.

Leroux, G. (1997) : "Prospections aériennes entre Loire et Vilaine", *BSR 1997*, SRA des Pays de la Loire, 90.

Leveau, P. (2002a) : "Introduction : les incertitudes du terme *villa* et la question du *vicus* en Gaule narbonnaise", *RAN*, 35, 5-26.

— (2002b) : "L'habitat rural dans la Provence antique : *villa*, *vicus* et *mansio*. Études de cas", *RAN*, 35, 59-92.

Ouzoulias, P. (2006) : *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.

Polfer, M., éd. (1999) : *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du Nord-Ouest de l'Empire romain, Actes du colloque d'Erpeldange, 4-5 mars 1999*, Monographies Instrumentum 9, Montagnac.

Salé, P. (1999) : "La *pars rustica* du 'Vieux domaine' à Vierzon, un exemple de logements pour ouvriers agricoles ?", *RACF*, 38, 207-222.